



**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-46**

L'an deux mille vingt,
Le 25 septembre 2020 à 18 h 30,

Date de convocation : Le 21 septembre 2020

Date d'affichage : Le 21 septembre 2020

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

**Délibération de demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement
Local**

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose

Dans le cadre de l'accompagnement de la relance dans le territoire, le projet de création d'un accès public et d'un espace de coworking dont les travaux ont été évalué à 137 457,73 € HT, la commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Préfecture de 40 937,32€ HT.

Il demande l'autorisation au Conseil Municipal d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention ci-dessus mentionnée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal 19 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention.

- autorise le Maire à effectuer les demandes de subvention auprès de la Préfecture.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

06 OCT. 2020



Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne,

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.



Certifié et rendu exécutoire l e :

12 OCT. 2020

